

Demande de renseignement sur séparation

Par alchaco, le 25/08/2008 à 00:53

bonjour, j'ai acheté il y a 9 ans une maison avec mon amie (pas de mariage, pas de pacss, pas de concubinage) mais elle est coempruntrice du credit a 50 et proprietaire a 50 sur l'acte du notaire. Sachant que j'ai fais un apport, que depuis 9 ans j'assume seul credit immo, taxe habit, taxe fonciere, assurrance maison, assu credit, course, et facture ecole pour nos deux enfts que puis je lui demander en cas de vente immobiliere merci.

Par Tisuisse, le 25/08/2008 à 13:58

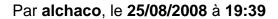
La moitié du prix de la maison au jour de la vente et c'est tout.

Par alchaco, le 25/08/2008 à 17:40

je ne peux pas lui retenir se quel n'as jamais versé sur ca part , cela me parais un peu facile non!

Par **Tisuisse**, le **25/08/2008** à **18:35**

Tout dépend de ce qui est porté propriétaire sur l'acte notarié.



comme je le disais nous sommes a 50/50 sur acte mon notaire ma dit que je devais lui retenir tout le non versé ce qui parrait normal